

RAPPORT D'ÉTUDE

Diagnostic et prospective en matière de places d'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud

A l'attention de la

Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

02 mars 2023

Abram Pointet

Joël Chételat

MICROGIS

Objet

Diagnostic et prospective en matière de places d'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud

Institution

Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

Av. du Tribunal-Fédéral 34

1005 Lausanne

Personne de contact

Mme Sylvie Lacoste, Secrétaire générale

Responsable d'étude

Abram Pointet

abram.pointet@microgis.ch

Tél. 021 691 77 17

Mob. 079 257 02 86

MICROGIS SA

Rue des Jordils 40

1025 St-Sulpice

021 691 7717

www.microgis.ch

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET OBJET À L'ÉTUDE	1
ASPECTS METHODOLOGIQUES	1
LE CONCEPT GENERAL	1
LA POPULATION CIBLE	2
LES DONNÉES MOBILISÉES	2
LA TRAME MÉTHODOLOGIQUE ADOPTÉE	3
DEMANDE ACTUELLE EN PLACES D'ACCUEIL	6
UNE CONSOLIDATION GRADUELLE DE LA DEMANDE EN PLACES D'ACCUEIL	6
LA DEMANDE LIEE A LA CONCILIATION VIE PRIVÉE - VIE PROFESSIONNELLE	6
LE STATUT DU MODELE FAMILIAL AVEC UN PARENT AU FOYER A TEMPS COMPLET	6
LE STATUT DU MODELE FAMILIAL AVEC DES PARENTS ACTIFS A TEMPS COMPLET	8
LE STATUT DU MODELE FAMILIAL AVEC DES PARENTS ACTIFS A TEMPS PARTIEL	8
LA DEMANDE GLOBALE ASSOCIÉE À LA CONCILIATION	9
LA PART INSTITUTIONNELLE DE LA DEMANDE	9
LE TAUX DE COUVERTURE INSTITUTIONNEL	10
UNE EVOLUTION RECENTE MARQUEE ET DISPARATE	11
UN BESOIN EN NOMBRE DE PLACES ACCRU	12
BILAN DU BESOIN EN PLACES D'ACCUEIL	14
UNE OFFRE CROISSANTE EN PLACES D'ACCUEIL SUBVENTIONNEES	14
UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE DANS LES ENTITÉS PRIVÉES	15
UNE OFFRE INFÉRIEURE AU BESOIN	16
UNE EVOLUTION FUTURE MARQUEE PAR LES CHANGEMENTS AU SEIN DES FAMILLES	18
CONCLUSIONS	19
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	20

CONTEXTE ET OBJET À L'ÉTUDE

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), dans sa mission d'évaluation des besoins, de coordination du développement de l'offre et de contrôle de l'adéquation de l'offre à la demande pour l'accueil de jour, a nourri l'intérêt de mettre à jour l'étude réalisée en 2018 (FAJE, 2018). La mise à jour en question prend la forme d'un diagnostic de la demande et d'une prospective sur son évolution dans le Canton de Vaud à l'échelle des réseaux.

Une des exigences de base de l'étude a résidé dans le fait de rendre possible l'utilisation des résultats à des fins opérationnelles, ceci dans le but de pouvoir soutenir directement les réseaux dans l'établissement de leur stratégie de développement. En effet, les données qui résultent de l'étude doivent permettre d'anticiper les besoins futurs et ainsi de pouvoir planifier l'implantation de structures d'accueil au bon moment et au bon endroit.

Afin de tenir compte de la variabilité des structures démographiques et économiques régionales, une approche systématique est adoptée couvrant l'entier du canton à l'échelle des localités sur laquelle les portraits des réseaux sont recomposés. L'évaluation des besoins à moyen et long termes présentée par la suite repose sur une approche quantitative à même d'établir les effectifs en présence comme futurs à l'échelle des réseaux. Celle-ci, pour des raisons de comparabilité, s'appuie sur la méthode de calcul élaborée lors de la précédente étude.

Le présent rapport détaille les aspects méthodologiques de la démarche de diagnostic et de prospective entreprise. Par la suite, les résultats de détermination du besoin en places d'accueil préscolaire et parascolaire sont présentés et discutés. Une contextualisation des valeurs mises en avant est faite selon deux axes. Une première confrontation est faite entre les résultats cantonaux et ceux des autres cantons. Une seconde confrontation s'attache à mettre en évidence les spécificités régionales à travers les résultats des réseaux. L'offre actuelle en places d'accueil est par la suite confrontée au besoin dans le but d'identifier le positionnement des ressources de chaque réseau et du canton en général face à la demande. Finalement, l'évolution pressentie du besoin en places d'accueil à l'avenir est observée sous l'angle de l'évolution démographique et des changements des taux d'activités au sein des familles vaudoises.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

LE CONCEPT GÉNÉRAL

Le concept général proposé dans le but de déterminer les contours des besoins en matière de places d'accueil des enfants pour le canton et à l'échelle des réseaux repose sur les constats et modèles valorisés dans le cadre de la précédente étude. Sauf mention particulière, aucune distinction n'est faite entre les notions de besoin et de demande, les deux étant utilisés comme synonymes.

La problématique de l'accueil des enfants impose de tenir compte d'un faisceau de leviers tels que l'environnement urbain dans lequel évoluent les familles, la migration inter-régionale des enfants selon les étapes de vie, la structure des ménages en présence, le contexte culturel, économique et familial dans lequel ils évoluent ou encore le modèle d'occupation et de pendularité des parents pour n'en citer que les principaux. Chacun de ces leviers a un effet sur la demande, dont l'existence et la magnitude ont été établis. Il s'agit dans le cas présent d'évaluer si les rôles de ces différents leviers ont évolué dans l'intervalle. De plus, il est nécessaire d'appréhender la dynamique des phénomènes en présence dans le but de quantifier la demande future à moyen et long termes.

Ceci implique que l'approche mobilisée dans le cas de la présente étude puisse répondre à la fois au besoin de mise à jour de la structure de la demande à sa réalité actuelle, tenant compte des traits explicatifs du recours pour les familles à l'accueil de jour des enfants, et au besoin d'identification des tendances d'évolution tant de la population que des facteurs d'influence de la demande.

Pour rappel, le concept proposé pour le diagnostic s'appuie sur un modèle analytique et prévisionnel à trois échelles géographiques imbriquées. Premièrement, l'échelle cantonale, voire supra-cantonale (Suisse Romande et Suisse) doit permettre de définir le contexte général de la demande et ainsi servir d'entité globale de référence. À l'extrême opposé, l'échelle des localités/quartiers doit quant à elle servir d'unité d'analyse opérationnelle la plus détaillée pour établir le modèle de demande. Cette échelle est par nature trop fine pour constituer un élément de planification statistiquement robuste en soi. Elle permet toutefois de conserver un niveau élevé de granularité tout au long de l'analyse, lequel est nécessaire à la prise en compte des variabilités au sein des réseaux. Elle doit également permettre de tenir compte de l'hétérogénéité des milieux urbains ou sociaux en présence au sein d'un même réseau pour la quantification et la qualification de la demande. La considération de nouveaux périmètres de réseaux, voire de nouveaux réseaux est rendue possible par cette approche multi-échelle adoptée dans la précédente étude. De fait, les réseaux constituent une échelle intermédiaire dont l'utilité est avant tout stratégique et opérationnelle (au sens de la planification) comme support de communication et de prise de décisions.

LA POPULATION CIBLE

La population sur laquelle porte l'étude correspond aux enfants de moins de 12 ans qui habitent de manière permanente dans le Canton de Vaud. Ce groupe compose la population cible prise dans son ensemble.

Cette population cible est décomposée en trois sous-groupes en fonction des âges également. Le premier sous-groupe correspond à la population préscolaire qui couvre les âges de 0 à 3 ans compris. Le second sous-groupe correspond à la population scolaire du premier cycle primaire, c'est-à-dire aux âges de 4 à 7 ans compris. Finalement, le dernier sous-groupe est constitué des enfants de 8 à 11 ans compris et correspond à la population scolaire du second cycle primaire.

Une distinction est également faite pour les deux sous-groupes se rapportant aux enfants d'âge scolaire. Si de manière générale la statistique établie tient compte de la totalité des enfants, pour le cas du parascolaire au sein des établissements ordinaires publics du canton, la statistique tient compte également du nombre d'élèves. Cela doit permettre dans certaines régions du canton au profil particulier de ne pas tenir compte d'effectifs d'enfants qui échappent au cursus ordinaire public lors de la détermination d'un nombre de places idéal. Cet élément de distinction ne faisait pas partie de la précédente étude.

LES DONNÉES MOBILISÉES

Les données exploitées dans le cadre de l'étude de sources et de natures diverses sont :

- Les états et projections démographiques cantonales et fédérales déclinées par tranche d'âge et par district ayant servi de base à la consolidation des effectifs de la population cible. La demande à moyen (5 ans) et long (10 ans) termes s'appuie sur ces effectifs bruts pour être affinée. Dès lors, la qualité de cette information de base est cruciale ;
- Le recensement de la population de l'Office fédéral de la Statistique (OFS), à travers le Relevé des registres et le Relevé structurel, a permis d'établir les structures de la population cible et le profil des familles à l'échelle locale comme globale. Ces indications ont permis d'affiner les effectifs bruts pour en déduire la demande ;
- Les enquêtes fédérales plus générales sur les familles et les générations EFG (OFS) et sur les revenus et les conditions de vie SILC (OFS) ont permis d'affiner l'estimation de la demande ;

- Les statistiques d'offre et de demande des réseaux consolidées annuellement par StatVaud pour le compte de la FAJE, à un niveau le plus brut ou désagrégé possible ont permis de confronter le modèle aux valeurs observées.

Les données existantes précitées ont constitué la base du modèle mobilisé dans l'étude.

LA TRAME MÉTHODOLOGIQUE ADOPTÉE

La trame méthodologique suivie dans le cadre de cette mise à jour du diagnostic et de la prospective de la demande en places d'accueil est constituée de quatre phases principales que sont :

1. La mise à jour des facteurs explicatifs de la demande et de ses traits caractéristiques
2. La modélisation à proprement parler de la demande actuelle à l'échelle locale
3. La modélisation de la demande future à l'échelle locale
4. La consolidation des éléments de planification à l'échelle des réseaux et du canton par agrégation des résultats obtenus à l'échelle locale

Ces différentes phases de la trame méthodologique font l'objet d'une description détaillée ci-dessous.

1. Mise à jour des rôles et de l'importance des facteurs explicatifs de la demande

Cette phase a eu pour but de mettre à niveau le rôle des facteurs explicatifs retenus dans la précédente étude. Les différents éléments d'analyse constitutifs de cette phase sont détaillés. Les facteurs pouvant influencer la demande sont *a priori* identifiés. Seuls les facteurs retenus et qui de fait contribuent à la conception du modèle de détermination de la demande ont fait l'objet d'une actualisation.

Afin de pouvoir les intégrer aux deux modèles mentionnés par la suite, les effets et la variabilité de ceux-ci pour les différents facteurs d'influence ont été quantifiés et localisés. Outre le fait que cette étape de calibration du modèle reste centrale, elle a permis d'établir la sensibilité des facteurs qui ont un rôle sur la demande au niveau cantonal et des réseaux.

2. Modélisation de la demande actuelle à l'échelle locale

Cette deuxième phase a apporté les premiers éléments de dimensionnement de la demande en termes quantitatifs. Les facteurs explicatifs de la demande révisés dans la phase précédente ont été mis à profit du modèle de prévision des effectifs tenant compte à la fois de la structure démographique des localités et des traits socio-culturels et économiques des ménages familiaux en présence. Cette phase de la démarche est segmentée en trois moments d'analyse.

a. Identification et quantification des populations cibles

La structure démographique des localités du canton varie fortement selon les régions considérées, soit du point de vue géographique, soit de leur typologie urbaine ou encore familiale. Cette première section de modélisation des effectifs en présence se base sur la distribution géographique des populations cibles impliquées dans le but de localiser et de quantifier les masses en présence selon une catégorisation des âges au sens de l'accueil de jour (bébés, trotteurs, grands, 1&2P, 3-6P et 7&8P). Les effectifs ainsi consolidés à l'échelle des localités constituent le socle de demande potentielle brute, laquelle est traduite en demande nette par la considération des facteurs explicatifs, *a priori* très variables selon les régions. Il n'y a pas eu lieu à ce stade d'introduire de scénario étant donné que le diagnostic et le modèle en question considèrent des populations existantes et recensées.

b. Modélisation de la demande actuelle

La demande potentielle basée sur de pures considérations d'âge est affinée en tenant compte des facteurs d'influence retenus. Ces facteurs viennent réduire la demande brute, qui est par nature maximale, en fonction des taux d'activités et des caractéristiques socio-culturelles des ménages familiaux des localités du canton. Le modèle en question aboutit à l'établissement des effectifs d'enfants selon les catégories d'âge au sens de l'accueil de jour susceptibles de constituer réellement la demande en places d'accueil. Il s'agit concrètement ici de la demande nette théorique.

c. Synthèse des rôles des facteurs d'influence

Les résultats du modèle prévisionnel de la demande en places d'accueil sont à ce stade décortiqués dans le but de comprendre, finalement, quels rôles jouent les différents facteurs retenus. Il est en effet important d'établir l'impact *a posteriori* de chaque facteur. Un facteur peut du point de vue théorique exprimer un effet important sur la demande. Mis en présence de la réalité des masses par localité, son effet peut ne correspondre qu'à une proportion faible de la demande exprimée. L'effet des familles monoparentales sur la demande est un exemple illustratif de ce principe. Dans un tel cas, la demande est importante avec un taux pour les familles monoparentales plus élevé que pour les familles de couples avec enfants. Toutefois, cet effet est limité par le fait que les familles monoparentales sont moins nombreuses et de surcroît ont moins d'enfants.

3. Modélisation de la demande future à l'échelle locale

L'objectif affiché du mandat est d'offrir les éléments de planification et de décision pour la demande future à moyen et long termes. La phase en question complète le modèle prévisionnel exposé dans le but de déterminer la demande future. Pour cela, une dimension projective est intégrée à l'analyse. Celle-ci vient affecter tant les effectifs d'enfants par âge en fonction de l'évolution démographique projetée que les facteurs d'influence du fait de leur évolution. Un exemple de cette dynamique est l'appropriation progressive de l'accueil collectif par les familles. Cette phase de la démarche est segmentée en quatre moments d'analyse.

a. Quantification et localisation de l'évolution de la population cible à moyen et long termes

Les projections démographiques cantonales à moyen et long termes (5 et 10 ans) sont disponibles à l'échelle des districts dans une version actuelle datant de 2021 et selon plusieurs scénarios de croissance. Les données de base mises à disposition par Statistique Vaud concernent tant les perspectives de la population que celles des ménages qui doivent permettre de consolider les effectifs futurs de la demande brute à différents horizons quinquennaux. Il est cependant important de rappeler que la statistique tant des personnes que celle des réseaux court avec un temps de retard de l'ordre d'une année et donc que les données disponibles pour l'exécution des analyses relèveront principalement de l'année 2021, voire 2022. Les résultats de cette phase de modélisation correspondent à ceux de la section 2.a. à savoir les effectifs d'enfants totaux par catégorie d'âge au sens de l'accueil de jour (bébés, trotteurs, grands, 1&2P, 3-6P et 7&8P) et par localité.

b. Qualification et quantification de l'évolution des effets des facteurs retenus

Comme mentionné précédemment, les facteurs d'influence retenus peuvent également présenter une évolution propre et différenciée selon les régions. Même si l'expérience nous montre que les structures socio-démographiques et économiques des régions du canton évoluent lentement, il y a lieu d'évaluer ces évolutions à moyen et long termes pour la thématique qui nous occupe ici. Dès lors, il est important de poser les valeurs d'évolution à appliquer aux facteurs du modèle sur la base d'enquêtes et d'une analyse statistique des évolutions récentes. De plus, une analyse de variabilité des évolutions est nécessaire dans le but d'identifier et de quantifier le faisceau des possibles pour chaque facteur.

c. Modélisation de la demande future

Cette nouvelle étape de modélisation intègre au modèle prévisionnel la dimension projective évoquée se basant à la fois sur l'évolution de la population cible (demande potentielle brute future) et sur celle des caractéristiques contextuelles exerçant une influence sur la demande selon trois scénarios. Le modèle en question doit aboutir à l'établissement des effectifs futurs d'enfants selon les catégories d'âge susceptibles de constituer réellement la demande future en places d'accueil. Nous parlons à ce stade de demande nette future, disponible à l'échelle des localités et selon les jalons temporels retenus.

d. Synthèse des facteurs d'influence et de l'évolution de leur rôle dans le temps.

Sur le même principe de synthèse proposée en fin de phase 2, les résultats du modèle prévisionnel en matière de besoins futurs sont à ce stade étudiés dans le but de comprendre quels rôles jouent finalement les différents facteurs retenus. De plus, les rôles futurs ainsi établis sont confrontés aux rôles initiaux dans le but d'en déceler les évolutions respectives.

4. Consolidation des éléments de planification à l'échelle des réseaux

Cette dernière phase de la démarche générale a pour objectif de consolider les données résultantes des différents modèles prévisionnels à l'échelle stratégique des réseaux dans leur configuration actuelle pour en déduire les éléments stratégiques et décisionnels attendus. Une fois la donnée de base par scénario et par réseau établie, il est possible de qualifier et de quantifier la demande en nombre de places d'accueil pour chaque réseau, voire d'y joindre une synthèse des facteurs explicatifs. Ce faisceau d'éléments doit permettre d'identifier les défis futurs auxquels seront confrontés les réseaux et leurs échéances et de les synthétiser au sein d'une fiche dédiée à chacun. Cette phase de la démarche est segmentée en quatre moments d'analyse.

a. Agrégation de la demande propre à chaque réseau et son évolution

Dans les faits, cette première étape de consolidation des données extraites des modèles prévisionnels correspond à agréger les données calculées à l'échelle des localités avec celles des réseaux selon la logique d'appartenance des localités à un réseau.

b. Qualification des traits de la demande spécifique à chaque réseau

Sur un principe comparable de consolidation de la demande évoqué au point précédent, il s'agit d'apporter une lecture critique de la structure et de l'évolution de la demande et ses facteurs explicatifs pour chaque réseau pris séparément. Ces éléments sont indispensables à la bonne compréhension de l'origine de la demande ainsi qu'à sa validation.

c. Quantification et localisation de l'offre institutionnelle existante/projetée dans chaque réseau

Si jusque-là, l'analyse s'est avant tout concentrée sur la modélisation et la détermination de la demande au sein des réseaux, il est important de connaître les ressources à disposition des réseaux pour y faire face. Ceci implique le recensement des infrastructures en place ou en développement et de les convertir en places d'accueil correspondantes, par classe d'âge au sens de l'accueil de jour.

d. Confrontation de l'offre et de la demande en termes quantitatifs et qualitatifs

Cette confrontation est une étape supplémentaire permettant d'identifier les éléments de développement stratégique et de prise de décisions pour les réseaux d'accueil. Elle doit également permettre d'évaluer le degré d'adéquation des structures en place sur deux plans. Le premier plan est celui des places disponibles par opposition aux places requises dans le futur selon la demande établie. Ceci doit non seulement mettre en évidence l'éventuel manque de places à terme dans les réseaux mais également qualifier le degré d'urgence auquel ils devront faire face dans leur planification à moyen et long termes. Cette ultime étape avant la conclusion finale de l'étude doit apporter les scénarios de développement à l'échelle des réseaux et de manière détaillée pour chacun d'eux afin de permettre leur intégration directe aux réflexions de planification opérationnelle.

DEMANDE ACTUELLE EN PLACES D'ACCUEIL

UNE CONSOLIDATION GRADUELLE DE LA DEMANDE EN PLACES D'ACCUEIL

Les résultats des différentes analyses menées dans le cadre de l'étude de diagnostic et de prospective de la demande en places d'accueil préscolaire et parascolaire dans le Canton de Vaud sont présentés de manière progressive. Cette approche de valorisation et de communication des résultats, qui se départit partiellement de celle plus séquentielle adoptée pour l'analyse favorise la mise en évidence du rôle de chaque facteur d'influence.

Partant d'un besoin hypothétique et maximal d'une place pour un enfant, la prise en considération graduelle des traits caractéristiques de la situation familiale des ménages avec un enfant de moins de 12 ans permet d'identifier et de quantifier la demande en lien avec la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle qui constitue l'élément central à l'étude.

La présentation et la discussion des résultats rapportées ci-dessous s'appuient en premier lieu sur une lecture à l'échelle cantonale. À cette dernière sont ajoutées trois autres échelles de lecture. La première constituée du niveau national permet de contextualiser le portrait de la demande vaudoise à l'échelle suisse. Celle-ci est complétée par l'échelle des cantons suisses qui permet de positionner la situation vaudoise par rapport aux cantons voisins ou plus lointains. Finalement, dans le but de mettre en évidence l'hétérogénéité observée au sein du canton, l'échelle des réseaux est ajoutée. Cette dernière échelle permet non seulement de rendre compte de la variabilité régionale des situations familiales, mais également d'apporter les éléments de compréhension des enjeux régionaux et locaux actuels et à venir.

LA DEMANDE LIÉE A LA CONCILIATION VIE PRIVÉE - VIE PROFESSIONNELLE

Le principe de conciliation vie privée - vie professionnelle soulève la question du modèle d'activité des parents au sein des ménages familiaux. Le profil d'activité des parents est mis à profit pour identifier et quantifier les grandes catégories de régimes auxquels sont soumis les enfants.

Les données du recensement de la population suisse, en particulier son volet du relevé structurel, permettent d'établir les taux d'activité du ou des parents des ménages avec enfants en âge de préscolarité ou de scolarité obligatoire. L'analyse pratiquée de ces données se concentre sur trois grandes catégories. Les catégories retenues et leur représentativité respective au sein de la population d'enfants en âge d'être concernés par l'accueil de jour sont :

- les enfants dont un parent est au foyer à temps complet, ce qui disqualifie tout besoin en lien avec la conciliation ;
- les enfants dont le-s parent-s travaille à temps partiel, ce qui implique un besoin de garde proportionnellement à l'activité des parents ;
- les enfants dont le-s parent-s travaille à temps complet, ce qui implique un besoin de garde à temps complet.

LE STATUT DU MODÈLE FAMILIAL AVEC UN PARENT AU FOYER À TEMPS COMPLET

Le premier modèle familial étudié correspond aux ménages familiaux au sein desquels un parent est au foyer à temps complet. A l'échelle cantonale, **16.5% des enfants ont un parent au foyer** selon ce modèle.

En comparaison nationale, cette valeur cantonale se situe bien en dessous de la moyenne suisse qui est de 20.9%. Ceci met en évidence une première spécificité du canton qui est d'avoir une part d'enfants dont un parent est à temps plein au foyer relativement limitée. Ceci a pour effet de renforcer les besoins de garde. Les seuls cantons à présenter des parts encore plus faibles sont ceux de Neuchâtel (14.8%) et du Jura (14.4%).

À l'extrême opposé se situent deux cantons alémaniques que sont Uri (29.2%) et la Thurgovie (27.3%). Au sein du canton, les disparités régionales sont fortes allant des périmètres du réseau au sein desquels la part en question est la plus faible, BARGE (8.1%) et APERO (10.9%), ou la plus forte, STE-CROIX (25.5%) et ARPAJE (24.3%).

Sous l'angle des âges des enfants, il apparaît que la part des enfants dont un parent est à temps plein au foyer est légèrement plus faible durant la préscolarité (16.4%) que durant le premier cycle primaire (17.1%). Par la suite, la part diminue à nouveau durant le second cycle primaire (15.9%). Ceci met en évidence un phénomène limité mais visible d'arrêt de l'activité durant les débuts de la scolarité des enfants plus prononcé. Ceci n'est pas propre au Canton de Vaud et est observé à l'échelle suisse également.

La part d'enfants dont un parent est au foyer à temps complet a évolué à la baisse ces dernières années dans toutes les régions de Suisse. Elle a perdu 15.1% entre 2015 et 2020 à l'échelle nationale. Le Canton de Vaud n'échappe pas à ce constat en présentant une baisse de 13.9%, un peu plus modérée qu'en moyenne nationale. Au sein des réseaux également, la part d'enfants dont un parent est au foyer à temps complet présente des évolutions spécifiques. À cette échelle, il apparaît que des évolutions opposées sont observées. Plusieurs réseaux enregistrent une baisse de la part en question selon la tendance observée à l'échelle nationale ou cantonale. Les mouvements les plus marqués se retrouvent dans les réseaux périurbains à l'image de APERO (-40.0%), BARGE (-33.8%) ou encore BLONAY-ST-LEGIER (-32.8%) pour lesquels ce modèle familial est en net recul. À l'inverse et pour un nombre limité de régions, cette part s'est renforcée indiquant une reprise du modèle familial en question. Il s'agit principalement des régions périphériques plus rurales à l'image de STE-CROIX (+25.4%), REAJY (+14.6%) et ARPAJE (+12.9%). Ces évolutions qui se démarquent du reste du canton tiennent pour une grande part à l'arrivée récente de nouvelles familles et la concentration d'un modèle plus traditionnel.

Cette part d'enfants dont un parent est au foyer à temps complet peut être lue sous l'angle complémentaire, à savoir que **83.5% des enfants ont un besoin de garde**. Cela revient à considérer la **part des enfants demandeurs**.

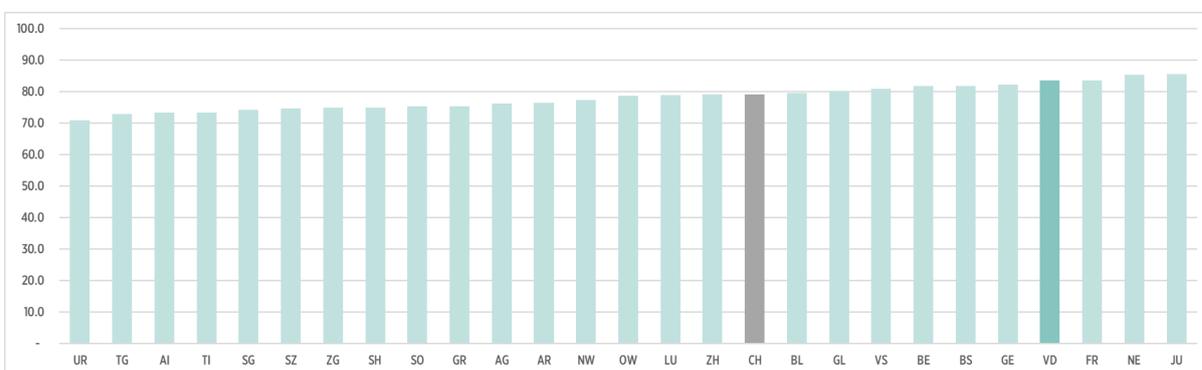


Figure 1 : Part des enfants ayant un besoin de garde à l'échelle des cantons suisses

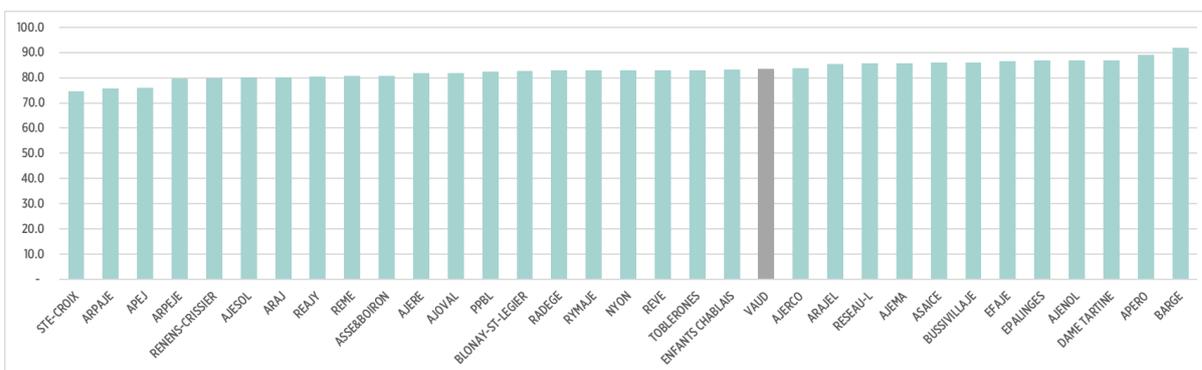


Figure 2 : Part des enfants ayant un besoin de garde à l'échelle des réseaux du canton

Le portrait de ce premier degré de besoin est synthétisé à l'échelle des cantons suisses puis des réseaux du canton dans les graphiques rapportés ci-dessus.

LE STATUT DU MODÈLE FAMILIAL AVEC DES PARENTS ACTIFS À TEMPS COMPLET

À l'opposé du premier modèle familial présenté ci-dessus se trouve la situation des familles au sein desquelles le parent unique ou les parents sont actifs à 100%. Sous l'angle de la conciliation de la vie privée – vie professionnelle, ce modèle implique un besoin complet de garde. La **part d'enfants dont les parents sont actifs à temps plein est de 16.3%** à l'échelle cantonale.

En comparaison nationale, cette valeur cantonale se situe bien en dessus de la moyenne suisse qui est de 10.4%. Ceci met en évidence une seconde spécificité du canton qui est d'avoir une part d'enfants dont les parents sont actifs à temps complet très élevée. Ceci a pour effet de renforcer la pression sur les besoins de garde. Un seul canton présente une part plus forte, à savoir Genève (19.1%). À l'opposé se situent tous les cantons alémaniques avec des valeurs descendant jusqu'à 6.1% à Uri. Au sein du canton, les disparités régionales sont également fortes avec des valeurs égales ou inférieures à 10% dans plusieurs périmètres (ARPEJE 10.0%, RYMAJE 9.4% et STE-CROIX 5.0%) et d'autres supérieures à 20% (PPBL 21.6%, AJERE 22.3%, NYON 23.6%, APEJ 25.5%, ASSE&BOIRON 23.9% et DAME TARTINE 20.9%). De manière générale, on observe que les régions qui présentent un fort taux de parents au foyer affichent à l'inverse un faible taux de parents actifs à plein temps et *vice versa*.

Sous l'angle des âges des enfants, il apparaît que la part des enfants dont les parents sont actifs à temps plein est plus forte durant la préscolarité (18.5%) que durant le premier cycle primaire (14.8%). Par la suite, la part est stable durant le second cycle primaire (14.8%). Ceci met en évidence un phénomène supplémentaire de ralentissement de l'activité durant la scolarité des enfants. Ceci n'est également pas propre au Canton de Vaud car un schéma similaire est observé à l'échelle suisse.

La part d'enfants dont le taux d'activité parental correspond à un temps complet a évolué à la hausse à l'échelle suisse passant de 9.8% en 2015 à 10.4% en 2020. Dans le même temps, le Canton de Vaud enregistre également une hausse qui s'avère être légèrement plus importante passant de 14.9% à 16.3%. Cette évolution cantonale masque des évolutions très différentes selon les régions même si globalement la tendance est au renforcement de l'activité à temps plein.

LE STATUT DU MODÈLE FAMILIAL AVEC DES PARENTS ACTIFS À TEMPS PARTIEL

Cette dernière réalité qui vient compléter les deux premières recouvre des situations diverses à l'image du parent unique à temps partiel, d'un parent à temps plein alors que l'autre est à temps partiel ou que les deux sont à temps partiel. Dans ces situations, le taux d'activité influence directement le besoin en garde pour les enfants. Par rapport à la population d'enfants complète, il apparaît que la **part d'enfants dont le ou les parents travaillent à temps partiel est de 67.2%**. Cette valeur est un peu inférieure à la moyenne nationale (68.7%), les différences aux deux autres modèles se compensant partiellement.

Comme mentionné, l'intérêt de la prise en compte séparée de ce modèle est de pouvoir évaluer l'effet du temps partiel sur la demande d'accueil. Les diverses situations de temps partiel évoquées ont des impacts significativement différents sur la demande. Premièrement, les familles monoparentales qui concernent 16.3% des enfants, contre seulement 10.3% en 2015, impliquent un besoin qui se monte à 3.3 jours par semaine et par enfant, laquelle s'est maintenue dans le temps. Pour comparaison, cette valeur est comparable à celle des ménages au sein desquels l'un des parents est à temps plein et l'autre à temps partiel (3.3 j./s./e.), valeur qui a par ailleurs augmenté ces dernières années (3.1 j./s./e. en 2015).

S'il est tenu compte des taux partiels, il apparaît que la part de 67.2% est compressible pour atteindre une **part d'équivalents-enfants de 37.9%** soit un peu plus de la moitié. En comparaison nationale, il apparaît que le canton se trouve au-dessus de la moyenne (34.9%). En d'autres termes, le Canton de Vaud se distingue

de la moyenne nationale selon les trois modèles familiaux et toujours dans le sens d'un besoin supérieur d'accueil de jour.

LA DEMANDE GLOBALE ASSOCIÉE À LA CONCILIATION

Tenant compte des trois modèles familiaux décrits et leurs implications sur la demande d'accueil pour la conciliation, une valeur de demande globale est déterminée. Celle-ci cumule les parts relatives aux modèles de travail à temps partiel et à temps plein. La **demande en lien avec la conciliation telle que déterminée correspond finalement à un taux global de couverture théorique de 54.2%** à l'échelle cantonale ce qui correspond à 2.71 j./s./e. en moyenne tenant compte de toutes les situations, à savoir même les enfants dont un parent est au foyer à temps complet. En d'autres termes, parti d'une situation maximaliste d'une place pour un enfant, la demande telle que décomposée atteint une place pour deux enfants.

Ce taux global de couverture vaudois est le plus élevé de Suisse, suivi de près par les valeurs des cantons de Neuchâtel (53.3%), du Jura (52.4%) ou encore de Genève et Fribourg (52.1%). À l'inverse, les cantons alémaniques présentent tous des valeurs bien plus basses avec Zurich et Bâle-Ville (46.3%) qui affichent les valeurs les plus élevées parmi eux. Le canton d'Uri maintient sa position avec un taux global le plus faible de Suisse (31.9%).

Le taux global de couverture théorique fait état de la demande brute, tous modes de gardes confondus, et ne tient dès lors pas compte qu'une part de la garde est non-institutionnelle par nature. Celle-ci a déjà fait l'objet d'une modélisation lors de la précédente étude et est ici réintégrée.

LA PART INSTITUTIONNELLE DE LA DEMANDE

La garde dite non-institutionnelle fait référence à la prise en charge des enfants par des tierces personnes professionnelles ou non sans lien avec un organisme ou une institution. La garde par une nourrice, une connaissance ou encore un parent en sont des exemples. Plusieurs facteurs impactent le niveau de garde non-institutionnelle que l'on peut observer, dont le principal est le degré d'autochtonie des parents. Cet indicateur permet d'expliquer si de la garde par un parent, à l'image des grands-parents, est possible compte tenu de la distance familiale. Dans le même ordre d'idée, les ménages multigénérationnels sont identifiés comme facteur favorisant le recours à de la garde non-institutionnelle. D'autres dimensions de la garde non-institutionnelle telles que les relations communautaires sont difficilement mesurables et sont par choix écartées du modèle.

Les effets mentionnés sur le taux de garde non-institutionnelle qu'il est possible d'attendre ont fait l'objet d'une évaluation et d'un calibrage lors de la précédente étude sur les besoins en places d'accueil de jour. Ce travail faisait notamment référence à l'étude sur la participation de la population au travail bénévole informel dont la garde d'enfants de la parenté fait partie (OFS, 2015).

En se basant sur les données les plus récentes, la prise en charge non-institutionnelle est évaluée pour le Canton de Vaud à 26.2%. Celle-ci tient compte du degré d'autochtonie de la population et de la présence de ménages multigénérationnels mais n'intègre pas d'autres formes de garde pour lesquelles aucune donnée n'est disponible. Par jeu de complémentarité, les 73.8% restants incombent à la prise en charge institutionnelle.

En comparaison nationale, le Canton de Vaud affiche une valeur de part institutionnelle parmi les plus élevées de Suisse, position qu'il partage avec plusieurs cantons alémaniques que sont Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Argovie ou encore Thurgovie. Ceci est mis en évidence sur le graphique synthétique ci-dessous.

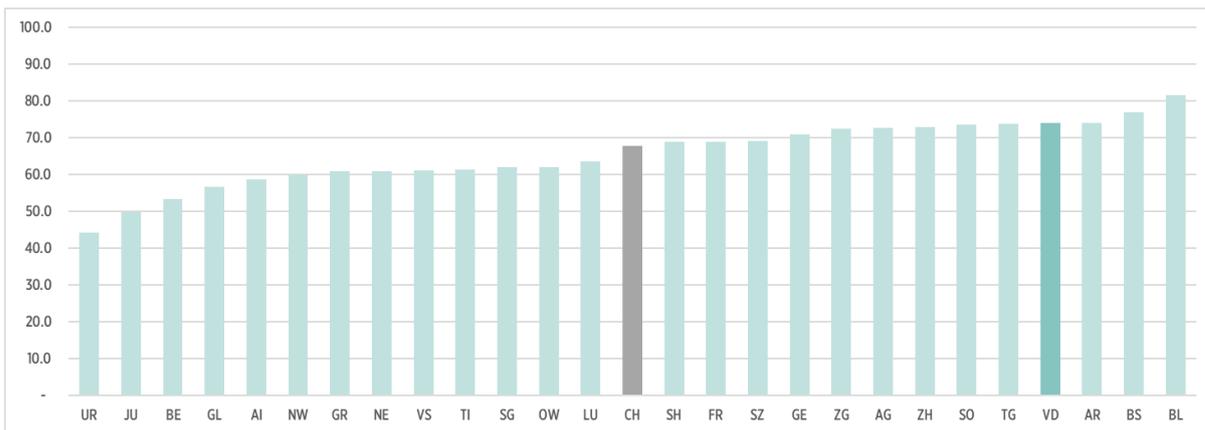


Figure 3 : Valeur de la part institutionnelle identifiée à l'échelle des cantons suisses

A l'échelle infracantonale, la valeur de la part institutionnelle varie également entre les réseaux comme le met en évidence le graphique rapporté ci-dessous.

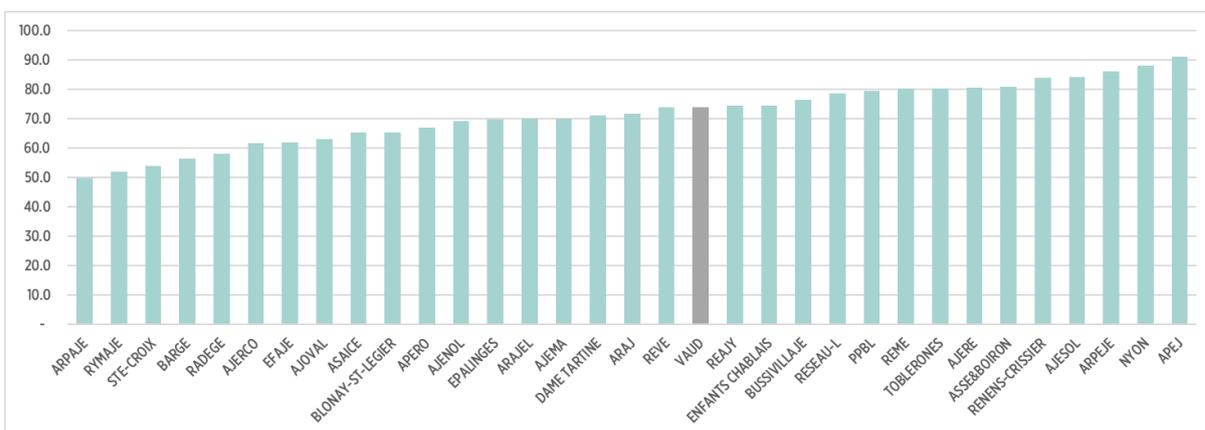


Figure 4 : Valeur de la part institutionnelle identifiée à l'échelle des réseaux du canton

LE TAUX DE COUVERTURE INSTITUTIONNEL

Cette information supplémentaire qu'est la part institutionnelle permet de renforcer la vision générale des besoins impliqués. Dès lors, la considération conjointe du taux global de couverture déterminé précédemment et de la part institutionnelle permet d'établir le taux de couverture institutionnel théorique. Pour le Canton de Vaud, le **taux de couverture institutionnel atteint 40.0%**. Cet indicateur, également nommé taux de couverture idéal ou taux de couverture théorique, constitue un outil de référence à l'échelle cantonale en cela qu'il peut être confronté en tout temps au taux de couverture en vigueur au sein des réseaux. Du fait des données requises pour son calcul, à savoir le nombre de places offertes et le nombre d'enfants d'âge correspondant, cet indicateur est extrêmement simple à mettre en œuvre.

Bien supérieure à la moyenne nationale qui se situe à 30.7%, le Canton de Vaud a une valeur qui culmine en tête de tous les cantons, bien au-dessus de celle du Canton de Genève (36.9%) qui tient la seconde place. Les cantons présentent des réalités très diverses en matière de besoin d'accueil de jour, différences qui tiennent essentiellement aux modèles d'activités des familles qui y résident selon une trame à la fois culturelle, les familles romandes présentant des taux d'activités plus élevés, et de centralité, les familles urbaines et périurbaines affichant également des taux plus soutenus. L'amplitude que couvre cette diversité est illustrée au graphique suivant.

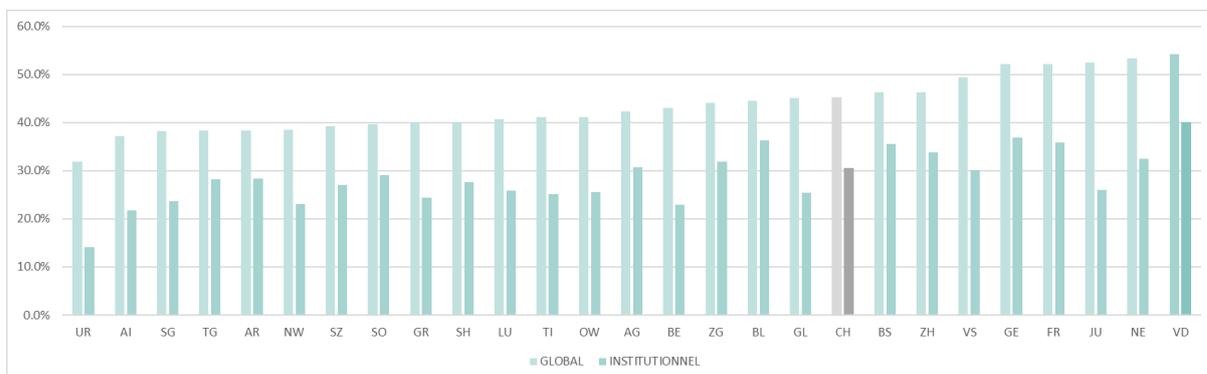


Figure 5 : Taux de couverture global et institutionnel dans les cantons suisses ordonnés selon le taux global croissant

Entre les réseaux, la variabilité observée à de nombreuses reprises demeure. L’amplitude que couvrent les taux de couverture institutionnels est importante, les valeurs allant de 19.7% pour la plus faible à 52.1%. Cela met en évidence des réalités de pression sur le besoin en places d’accueil de jour complètement différentes selon les régions du canton. Cette amplitude est illustrée sur le graphique rapporté ci-dessous.

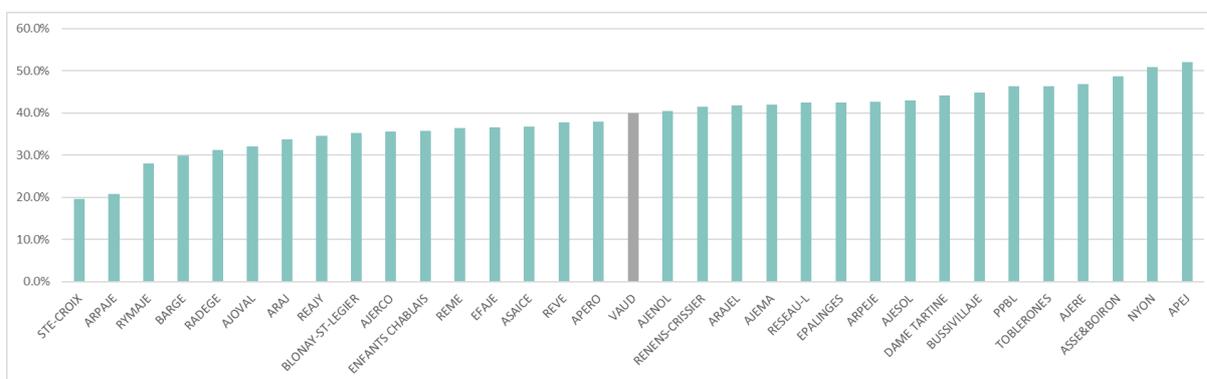


Figure 6 : Taux de couverture institutionnel dans les réseaux vaudois ordonnés selon un taux croissant

Le taux de couverture fluctue selon les âges considérés des enfants selon un schéma déjà évoqué. Ce taux est de 41.3% durant la préscolarité puis baisse à 39.1% durant le premier cycle primaire avant de se stabiliser (39.4%) durant le second cycle. Ce schéma avait déjà court lors de la précédente étude. L’augmentation du besoin entre le premier et le second cycle primaire peut paraître surprenante. Dans les faits, elle correspond à une baisse de besoin du point de vue des familles. Les enfants grandissant, la perception du besoin diminue ce qui incite les familles à augmenter leur taux d’activité ou à reprendre une activité et se traduit par une hausse du taux de couverture institutionnel sans réel hausse du besoin.

UNE ÉVOLUTION RÉCENTE MARQUÉE ET DISPARATE

L’évolution récente de ce taux de couverture montre une hausse du besoin en places d’accueil institutionnelles à l’échelle nationale de +12.3% entre 2015 et 2020. Pour le Canton de Vaud, une hausse est également observée mais reste plus contenue (+8.3%).

D’autres cantons notamment alémaniques présentent des renforcements de leur taux institutionnel pouvant atteindre 20%, voire plus sur la même période, à l’image d’Uri ou encore d’Obwald dont le modèle familial semble subir de profondes mutations.

Les régions de Suisse présentent des évolutions très différentes qui traduisent des changements au sein de leur population plus ou moins marqués. Le graphique rapporté ci-dessous confronte les valeurs de taux pour chaque canton et la moyenne suisse à deux états que sont 2015 et 2020. La même illustration est utilisée pour mettre en évidence les évolutions propres à chaque réseau du Canton de Vaud.

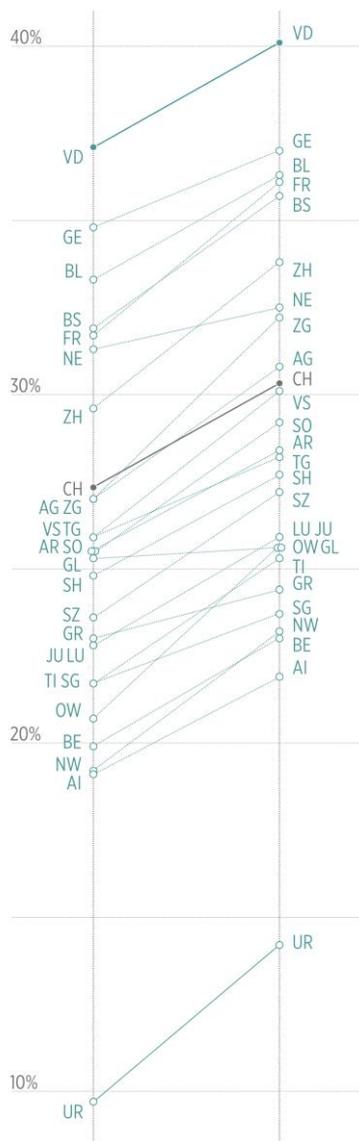


Figure 7 : Évolution du taux de couverture institutionnel des cantons suisses

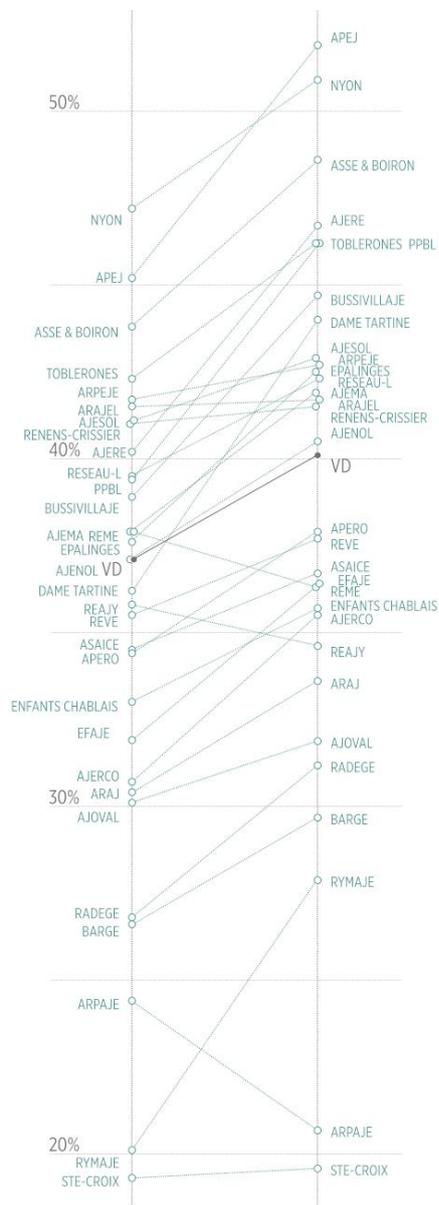


Figure 8 : Évolution du taux de couverture institutionnel des réseaux du canton

Quelques rares réseaux présentent une baisse récente du taux de couverture institutionnel ce qui est lié à une reprise régionale du modèle familial avec un parent au foyer.

UN BESOIN EN NOMBRE DE PLACES ACCRU

Appliqué aux populations avérées d'enfants d'âges préscolaire et scolaire du canton, le taux de couverture institutionnel permet de déterminer le nombre de places institutionnelles impliquées par la conciliation vie privée - vie professionnelle. À l'échelle cantonale, le nombre de places institutionnelles nécessaires modélisé se monte à près de 42'000 unités dont un tiers, soit 14'200 en préscolaire et les deux tiers restants, soit 27'800 en parascolaire. La précédente étude projetait un besoin qui devait atteindre 39'300 places d'accueil en 2020. Le renforcement plus important qu'attendu est majoritairement lié à l'évolution soutenue des taux d'activités des familles vaudoises observée ces dernières années. Ce dernier point a pris une place plus importante qu'escompté dans l'évolution du besoin.

À l'échelle des réseaux, le besoin en places d'accueil préscolaire varie fortement selon la taille des populations impliquées et du taux de couverture modélisé. Outre la quantification des besoins théoriques, le tableau 1

rapporté ci-dessous met en avant les disparités de « taille » des réseaux passant du simple au centuple en matière de places d'accueil préscolaire.

Sur un schéma similaire, le nombre de places institutionnelles d'accueil parascolaire peut être déterminé. Celui-ci appelle toutefois à considérer les valeurs obtenues de manière un peu différente. Le besoin parascolaire est lié à la scolarisation des enfants dans les établissements publics ordinaires. Par définition cela écarte les autres modes de scolarisation dont font parties les établissements spécialisés, les établissements privés ou encore la scolarisation à domicile. Dès lors il paraît opportun d'intégrer le taux de scolarisation à l'école publique ordinaire dans le but de déterminer les places nécessaires. Ce taux de scolarisation à l'école publique ordinaire est très variable selon les régions du canton passant de 64.0% en Terre Sainte à 97.8% à Yvonand et ses environs.

À l'échelle cantonale, le besoin en places parascolaires brut, lequel tient compte de tous les enfants, atteint comme mentionné près de 27'800 unités. Le besoin net, lequel ne tient compte que des enfants scolarisés dans les établissements publics ordinaires du canton, atteint quant à lui près de 25'150 unités, soit près de 10% de moins. Les résultats du besoin net en places d'accueil parascolaire par réseau sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Places d'accueil préscolaire		Places d'accueil parascolaire			
	nombre		nbre brut	taux scol.	nbre net
AJEMA	1'170	AJEMA	2'244	90.6%	2'033
AJENOL	418	AJENOL	792	94.9%	752
AJERCO	374	AJERCO	827	95.5%	790
AJERE	324	AJERE	697	85.7%	597
AJESOL	497	AJESOL	910	93.1%	848
AJOVAL	342	AJOVAL	758	96.2%	730
APEJ	381	APEJ	1'090	64.0%	697
APERO	368	APERO	715	93.5%	668
ARAJ	549	ARAJ	1'058	97.1%	1'028
ARAJEL	197	ARAJEL	372	90.1%	335
ARPAJE	36	ARPAJE	92	97.5%	90
ARPEJE	205	ARPEJE	424	98.1%	416
ASAICE	146	ASAICE	278	97.4%	271
ASSE&BOIRON	182	ASSE&BOIRON	427	80.8%	345
BARGE	22	BARGE	34	94.4%	32
BLONAY-ST-LEGIER	124	BLONAY-ST-LEGIER	361	81.3%	293
BUSSIVILLAJE	248	BUSSIVILLAJE	410	96.5%	396
DAME TARTINE	67	DAME TARTINE	165	89.3%	147
EFAJE	822	EFAJE	1'698	94.2%	1'599
ENFANTS CHABLAIS	688	ENFANTS CHABLAIS	1'436	87.6%	1'257
EPALINGES	167	EPALINGES	358	88.2%	316
NYON	569	NYON	928	87.2%	809
PPBL	663	PPBL	1'234	81.7%	1'008
RADEGE	142	RADEGE	326	96.9%	316
REAJY	502	REAJY	1'048	96.7%	1'014
REME	337	REME	702	88.2%	619
RENENS-CRISSIER	505	RENENS-CRISSIER	974	95.7%	932
RESEAU-L	2'645	RESEAU-L	4'351	92.2%	4'010
REVE	675	REVE	1'244	91.1%	1'134
RYMAJE	91	RYMAJE	165	97.8%	161
STE-CROIX	27	STE-CROIX	97	96.9%	94
TOBLERONES	699	TOBLERONES	1'560	89.6%	1'398
Total	14'181	Total	27'777	91.1%	25'135

Tableau 1 : Besoins modélisés en places institutionnelles d'accueil préscolaire et parascolaire au sein des réseaux du Canton de Vaud

Finalement, le nombre total de places d'accueil de jour institutionnel préscolaire et parascolaire confondus atteint 39'320 unités.

BILAN DU BESOIN EN PLACES D'ACCUEIL

UNE OFFRE CROISSANTE EN PLACES D'ACCUEIL SUBVENTIONNÉES

Les infrastructures d'accueil subventionnées dans le canton ont été progressivement renforcées au sein des différents réseaux. La dernière statistique disponible à l'échelle cantonale (Statistique Vaud, 2022) fait état en 2021 de 8'628 places offertes subventionnées pour le préscolaire, lesquelles correspondent à 8'619 à plein temps, et 15'128 places offertes subventionnées pour le parascolaire, ce qui constitue 10'700 places à plein temps et 14'942 places sur le temps de midi. En 2016, le nombre de places offertes comptabilisées était de 7'283 en préscolaire et de 10'113 en parascolaire. La progression a dans les deux cas été importante ces dernières années mais significativement plus en parascolaire (+49.6%) qu'en préscolaire (+18.5%).

Au sein des réseaux, les évolutions ont été disparates durant la même période. La comparaison réseau par réseau est rendue difficile du fait de la scission de plusieurs réseaux et l'apparition de nouvelles entités.

	Places d'accueil préscolaire		Places d'accueil parascolaire		
	offertes	à plein temps	offertes maximum	à plein temps	à midi
AJEMA	438	438	1'060	736	997
AJENOL	203	202	433	303	433
AJERCO	230	230	192	192	192
AJERE	154	154	300	236	300
AJESOL	246	245	366	275	366
AJET	126	126	555	329	537
AJOVAL	264	264	216	200	216
APERO	132	132	408	253	408
ARAJ Broye	178	178	336	215	336
ARAJEL	132	132	300	180	300
ARPAJE	15	15	36	25	36
ARPEJE	44	40	124	80	124
ASAICE			137	100	137
Asse & Boiron	68	68	294	169	294
BARGE	22	22	24	22	24
Blonay - St-Légier	127	127	373	219	373
BussivillAje	159	159	196	136	196
Dame Tartine	52	52	127	72	127
EFAJE	365	365	978	639	978
Enfants Chablais	328	328	468	301	468
Epalinges	140	140	315	210	315
Nyon	479	478	781	705	781
PPBL	285	285	896	623	881
RAdeGE	88	88	216	143	216
ReAjY	244	242	318	248	318
REME	203	203	132	122	132
Renens - Crissier	233	233	358	299	358
Réseau-L	2'778	2'778	3'750	2'691	3'732
REVE	460	460	561	444	561
Rymaje	44	44	90	64	90
Sainte-Croix	32	32	48	30	48
Toblerones	359	359	740	440	668
Total	8'628	8'619	15'128	10'700	14'942

Tableau 2: Etat des places d'accueil préscolaire et parascolaire offertes en 2021 au sein des réseaux du canton

La taille des réseaux varie également fortement allant du périmètre de Réseau-L qui comptabilise près de 2'800 places offertes à celui de l'ARPAJE pour lequel on en dénombre 15 en préscolaire par exemple.

Aux places en milieu collectif d'accueil de jour viennent s'ajouter les places mises à disposition par l'accueil familial de jour.

Les places en question correspondent à l'échelle cantonale à 3'448 unités. Celles-ci sont détaillées dans le tableau ci-contre à l'échelle des réseaux tant pour le préscolaire que pour le parascolaire. Cela correspond à 24.2% de toutes les places subventionnées recensées à l'échelle cantonale, soit près d'un quart de l'offre.

La part que représentent les places en accueil familial de jour dans les réseaux est très variables, passant de 10 à 15% dans les régions au sein desquelles les familles présentent une forte capacité financière, à l'image de la Côte ou de la Riviera, à plus de 50% voire 60% dans les régions rurales et périphériques. Cette forme d'accueil représente un élément clé du dispositif qui pour certaines régions est central.

La répartition entre les groupes d'âge est relativement égale. Il apparaît que 49.2% des équivalents plein-temps dans les places de l'accueil familial de jour sont à destination du préscolaire, contre 50.8% pour le parascolaire.

	NOMBRE DE PLACES EQUIVALENTES AFJ		Total
	Préscolaire	Parascolaire	
AJEMA	148	126	274
AJENOL	67	83	150
AJERCO	62	62	125
AJERE	77	66	143
AJESOL	32	34	66
AJET	32	11	42
AJOVAL	72	103	175
APERO	82	48	130
ARAJ Broye	56	119	175
ARAJEL	17	12	29
ARPAJE	11	3	13
ARPEJE	9	26	36
ASAICE	-	-	-
Asse & Boiron	43	19	62
BARGE	-	-	-
Blonay - St-Légie	10	8	19
BussivillAjé	26	32	58
Dame Tartine	0	4	4
EFAJE	73	104	177
Enfants Chablais	102	165	267
Epalinges	14	18	33
Nyon	89	70	159
PPBL	34	7	42
RAdEGE	13	19	32
ReAjY	70	84	154
REME	27	119	147
Renens - Crissier	41	106	147
Réseau-L	138	111	249
REVE	105	63	168
Rymaje	8	13	21
Sainte-Croix	6	4	9
Toblerones	230	114	344
	1'696	1'752	3'448

Tableau 3 : Etat des places d'accueil familial de jour au sein des réseaux du canton

Cet état des lieux doit permettre par la suite de confronter les besoins identifiés aux ressources mises à disposition de l'accueil de jour au sein des réseaux.

UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE DANS LES ENTITÉS PRIVÉES

L'offre comptabilisée au sein des entités privées d'accueil de jour est intégrée par la suite à la confrontation entre l'offre et le besoin en places d'accueil. Ceci doit permettre de brosser un portrait complet de la situation. À cette fin, le recensement des places autorisées par l'Office de l'accueil de jour des enfants du Canton de Vaud a été valorisé.

L'information relative aux places dans les structures non-subventionnées reste limitée. Cela nous impose de faire plusieurs hypothèses dans le but de pouvoir les valoriser dans la présente étude :

- Premièrement, le nombre de places offertes n'est pas connu. Seule la notion de places autorisées est disponible pour chaque entité et est par hypothèse prise comme valeur de référence dans les bilans.
- Deuxièmement, l'attribution des places aux âges préscolaire ou parascolaire est partielle étant donné que pour plusieurs structures les places sont destinées de manière mixte aux préscolaires et aux 1-2P. Sans indication, les places en question ont été attribuées au préscolaire qui n'est pas lié à un établissement de scolarisation.
- Finalement, la localisation de chaque entité a permis de l'assigner au périmètre d'un réseau. Ceci constitue une seconde hypothèse d'attribution discutable étant donné que les places en question peuvent dans certains cas s'adresser à un public plus large que la population du périmètre

d'appartenance. Là également aucune indication n'est disponible pour établir une cartographie des provenances. Ce biais s'apparente finalement au biais des exceptions d'accueil d'enfants entre les réseaux.

Les ressources privées disponibles au sein des territoires des réseaux sont synthétisées dans le tableau suivant.

	Précolaire	Mixte	Parascolaire		Précolaire	Parascolaire
AJEMA	515	112	324	AJEMA	627	324
AJENOL	32			AJENOL	32	0
AJERCO	61		183	AJERCO	61	183
AJERE	76	12		AJERE	88	0
AJESOL	192		24	AJESOL	192	24
AJET	222	40	12	AJET	262	12
AJOVAL	30	35	51	AJOVAL	65	51
APERO	12	15		APERO	27	0
ARAJ Broye	20			ARAJ Broye	20	0
ARAJEL		15		ARAJEL	15	0
ARPAJE				ARPAJE	0	0
ARPEJE				ARPEJE	0	0
ASAICE	10			ASAICE	10	0
Asse & Boiron	30			Asse & Boiron	30	0
BARGE				BARGE	0	0
Blonay - St-Légier				Blonay - St-Légier	0	0
BussiVillAjé				BussiVillAjé	0	0
Dame Tartine				Dame Tartine	0	0
EFAJE	249	14	88	EFAJE	263	88
Enfants Chablais	43	40	12	Enfants Chablais	83	12
Epalinges	44			Epalinges	44	0
Nyon	255			Nyon	255	0
PPBL	188	242	12	PPBL	430	12
RAdEGE	30	10		RAdEGE	40	0
ReAjY		47	22	ReAjY	47	22
REME	125	20		REME	145	0
Renens - Crissier	108			Renens - Crissier	108	0
Réseau-L	680	41		Réseau-L	721	0
REVE	63	56	344	REVE	119	344
Rymaje		10		Rymaje	10	0
Sainte-Croix				Sainte-Croix	0	0
Toblerones				Toblerones	161	250
Total	3'116	739	1'322	Total	3'855	1'322

Tableau 4 : Etat des places d'accueil préscolaire et parascolaire offertes au sein des structures privées non-subsventionnées du canton avec un rapatriement de la capacité d'accueil identifiée comme mixte en préscolaire

UNE OFFRE INFÉRIEURE AU BESOIN

La confrontation du besoin déterminé selon le modèle de considération de la conciliation de la vie privée avec la vie professionnelle des familles vaudoise à l'offre en places d'accueil recensée dans les réseaux du canton permet de qualifier et de quantifier l'écart sous la forme des places d'accueil manquantes par région que cela soit pour les âges préscolaires ou scolaires.

À l'échelle cantonale, il apparaît que les places modélisées impliquent un taux de couverture théorique de 40.0%. Dans le même temps, il apparaît que les places offertes dans les réseaux correspondent à un taux de couverture observé de 27.8% pour ce qui relève du subventionné uniquement (accueils collectif et familial confondus) et 33.1% s'il est tenu compte de l'offre privée existante en plus. En d'autres termes, la situation actuelle fait état d'un effort pour couvrir les besoins qui atteint 69.4% dans le premier cas ou 82.6% dans le second. Le besoin reste supérieur à l'offre mais l'écart entre les deux c'est réduit de manière significative ces dernières années. La précédente étude faisait mention d'un taux de satisfaction de la demande de 50.9% contre 69.4% aujourd'hui et ce malgré le renforcement dans l'intervalle des taux d'activités. Cela met néanmoins en évidence que la création de places d'accueil pour répondre à la demande court après une évolution qui se poursuit tant en termes démographiques que d'intensité d'activité des familles.

Au niveau du préscolaire, le taux de couverture observé atteint 30.3% pour ce qui relève de la part subsventionnée de l'offre et 41.5% en tenant compte de la part privée. En comparaison au taux de couverture

modélisé pour ces mêmes âges (41.3%), il apparaît que l'effort fourni à ce jour en matière de mise à disposition de places d'accueil dans le canton permet d'atteindre un taux de satisfaction de la demande de 73.3% tenant compte des structures subventionnées et 100.5% avec les structures privées. Considérée globalement, l'offre subventionnée en places d'accueil préscolaire couvre près des trois quarts des besoins du canton alors que l'offre globale atteint le besoin. Toutefois, cette valeur cache des réalités régionales plus contrastées et visibles à l'échelle des réseaux.

Pour le parascolaire, le portrait est relativement similaire. Le taux de couverture observé atteint 26.2% pour la part qui relève des structures subventionnées et passe à 28.3% en tenant compte de la part privée également. En comparaison, le taux théorique modélisé pour le parascolaire est de 39.1% ce qui implique que l'effort fourni en matière de mise à disposition de places d'accueil permet d'atteindre un taux de satisfaction du besoin de 67.2% respectivement 72.4% avec les structures privées. Il apparaît que la situation est un peu moins bonne que pour le préscolaire car même avec les structures privées, moins nombreuses, le taux de couverture observé en parascolaire n'atteint pas le taux modélisé. Dans ce cas également, les régions présentent des situations de couverture du besoin très variables.

Cette variabilité régionale de la situation de couverture du besoin au sein des régions du canton est mise en évidence dans le tableau ci-dessous.

	Taux de couverture								
	préscolaire			parascolaire			au global		
	observé	modélisé	degré effort	observé	modélisé	degré effort	observé	modélisé	degré effort
AJEMA	22.4%	44.8%	50.1%	23.5%	40.4%	58.3%	23.2%	42.0%	55.1%
AJENOL	26.8%	41.4%	64.7%	27.2%	39.7%	68.6%	27.1%	40.6%	66.8%
AJERCO	27.8%	35.5%	78.2%	11.0%	34.2%	32.2%	16.3%	35.6%	45.6%
AJERE	35.8%	50.3%	71.1%	27.8%	45.4%	61.4%	30.4%	46.8%	65.0%
AJESOL	24.6%	44.0%	55.9%	19.4%	41.2%	47.2%	21.3%	43.0%	49.4%
AJET	14.5%	31.4%	46.2%	24.4%	31.5%	77.5%	21.2%	32.1%	66.2%
AJOVAL	50.7%	57.4%	88.3%	23.1%	50.5%	45.7%	32.1%	52.1%	61.6%
APERO	22.6%	38.9%	58.2%	25.3%	37.0%	68.3%	24.4%	38.0%	64.1%
ARAJ Broye	14.3%	33.6%	42.6%	14.6%	33.1%	44.2%	14.5%	33.7%	43.0%
ARAJEL	34.6%	45.7%	75.6%	36.9%	39.6%	93.1%	36.1%	41.8%	86.3%
ARPAJE	14.8%	20.6%	71.6%	8.5%	19.8%	43.0%	10.2%	20.8%	49.1%
ARPEJE	11.1%	42.6%	26.1%	15.7%	43.5%	36.2%	14.2%	42.7%	33.2%
ASAICE	19.4%	37.2%	52.1%	18.8%	37.1%	50.6%	19.0%	36.8%	51.6%
Asse & Boiron	31.7%	51.9%	61.1%	42.7%	47.1%	90.6%	39.1%	48.7%	80.2%
BARGE	33.8%	34.3%	98.6%	18.6%	24.5%	75.7%	23.7%	29.8%	79.4%
Blonay - St-Légier	39.6%	35.6%	111.3%	44.6%	34.3%	129.9%	43.2%	35.2%	122.6%
BussivillAjé	35.7%	47.7%	74.9%	23.3%	40.6%	57.5%	27.6%	44.8%	61.6%
Dame Tartine	36.6%	46.7%	78.4%	35.1%	39.5%	88.8%	35.5%	44.1%	80.5%
EFAJE	20.0%	37.5%	53.3%	23.8%	35.2%	67.7%	22.6%	36.6%	61.7%
Enfants Chablais	22.5%	36.1%	62.5%	18.0%	35.8%	50.3%	19.6%	35.8%	54.7%
Epalinges	41.0%	44.3%	92.4%	45.0%	42.6%	105.5%	43.6%	42.6%	102.4%
Nyon	53.4%	53.5%	99.8%	51.9%	49.3%	105.2%	52.5%	51.0%	102.9%
PPBL	23.5%	48.7%	48.2%	40.0%	44.6%	89.6%	33.8%	46.3%	72.9%
RAdEGE	24.0%	33.6%	71.3%	21.7%	29.3%	74.2%	22.4%	31.3%	71.4%
ReAjY	22.0%	35.1%	62.6%	13.7%	34.5%	39.6%	16.4%	34.7%	47.3%
REME	24.3%	35.6%	68.3%	14.2%	35.1%	40.6%	17.8%	36.5%	48.6%
Renens - Crissier	22.8%	42.1%	54.2%	20.8%	41.8%	49.7%	21.5%	41.6%	51.7%
Réseau-L	48.1%	43.6%	110.3%	40.6%	42.1%	96.3%	43.5%	42.4%	102.5%
REVE	32.7%	39.0%	83.7%	20.4%	37.0%	55.0%	24.8%	37.8%	65.6%
Rymaje	17.3%	30.2%	57.1%	17.5%	27.4%	64.0%	17.4%	28.0%	62.2%
Sainte-Croix	23.0%	16.7%	137.5%	10.8%	19.7%	54.9%	13.9%	19.7%	71.0%
Toblerones	40.3%	47.9%	84.2%	27.4%	44.9%	61.1%	31.5%	46.3%	68.1%

Tableau 5 : Évaluation de la situation de l'offre actuelle en regard du besoin modélisé dans les réseaux du canton. Le taux de satisfaction de la demande est ici mesuré par le degré d'effort. Cet indicateur correspond au rapport entre le taux de couverture observé et le taux de couverture modélisé, lequel mesure le chemin parcouru dans la couverture du besoin.

Il apparaît que pour certains réseaux à l'image de ceux de Nyon, d'Epalinges ou encore de Blonay-St-Légier le besoin en lien avec la conciliation vie privée – vie professionnelle est couvert, que ce soit partiellement car ne touchant que le besoin préscolaire ou parascolaire, ou globalement car couvrant les deux catégories. D'autres réseaux en revanche sont encore loin de couvrir les besoins de conciliation à l'exemple de l'ARAJ ou de l'AJERCO.

UNE ÉVOLUTION FUTURE MARQUÉE PAR LES CHANGEMENTS AU SEIN DES FAMILLES

La dernière partie de la démarche prospective porte sur l'établissement des évolutions pressenties du besoin en places d'accueil dans le canton. Ces évolutions tiennent compte de deux tendances observées que sont la démographie d'une part et des changements au sein des familles d'autre part. Tenant compte des tendances d'évolution socio-culturelles observées et des projections de population à l'échelle cantonale, un modèle projectif du besoin a été établi. Il n'est pas tenu compte d'une évolution particulière du taux de scolarisation à l'école publique ordinaire dans le modèle.

Selon ce modèle d'évolution du besoin, le nombre de places nécessaires dans le canton passe de 39'320 unités en 2020 à 41'600 unités à court terme (2025) puis à 43'020 unités à moyen terme qui correspond à l'horizon 2030, soit +5.8% en cinq ans et +9.4% en dix ans. À long terme, 2040, la croissance cumulée pressentie atteint +14.8% pour 45'140 unités.

Dans le but d'identifier le rôle de l'évolution démographique et celui des changements observés au sein des familles vaudoises, les résultats des évolutions propres sont mis en évidence dans le graphique ci-contre. La lecture des évolutions propres à chaque composante met en évidence une évolution démographique qui implique une hausse des besoins quantitatifs de +3.0% à moyen terme (horizon 2030), laquelle passe à +7.5% à long terme (horizon 2040). Si à cette hausse vient se surimprimer la pression liée aux changements sociétaux par la hausse de l'activité des parents, il apparaît que le besoin futur implique une hausse de +9.4% à moyen terme puis +14.8% à long terme.

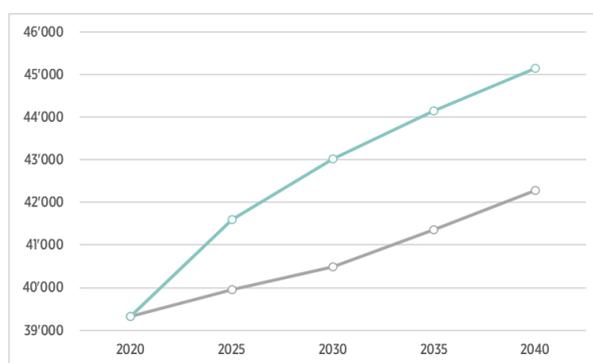


Figure 9 : Evolution pressentie des besoins en places d'accueil sous l'unique effet de l'évolution démographique (gris) et sous l'effet combiné de la démographie et de l'évolution des taux d'activité des parents (vert) à l'échelle du canton.

Cela met en avant que le rôle démographique à moyen terme compte pour 32% de l'évolution pressentie pour se renforcer par la suite et atteindre 51% à long terme. Ceci s'explique par la contrainte progressive qui s'applique à la hausse observée des taux d'activités des parents qui vont par nature plafonner.

L'évolution pressentie des besoins touche de manière disparate les régions du canton. Cela tient au fait que les deux axes d'évolutions identifiés que sont la démographie et les changements sociétaux et leurs effets sur l'activité des parents ont des dynamiques propres et souvent découplées l'une de l'autre au sein des régions.

Les valeurs d'évolution des places nécessaires selon les tendances observées au sein des différentes régions du canton sont synthétisées dans le tableau ci-contre. Certaines évolutions peuvent paraître importantes ; or dans la majorité des cas, elles s'appliquent à de petits périmètres ce qui a pour effet de rendre les résultats plus sensibles aux fluctuations démographiques.

	Evolution des besoins					Croissance cumulée des besoins		
	2020	2025	2030	2035	2040	2025	2030	2040
AJEMA	3'203.1	3'517.8	3'802.2	3'887.9	3'857.2	9.8%	18.7%	21.4%
AJENOL	1'170.1	1'207.5	1'252.6	1'284.2	1'303.5	3.2%	7.0%	9.8%
AJERCO	1'164.4	1'301.7	1'392.0	1'403.5	1'432.1	11.8%	19.6%	20.5%
AJERE	921.5	958.9	1'044.1	1'106.0	1'152.4	4.1%	13.3%	20.0%
AJESOL	1'344.4	1'357.0	1'449.2	1'497.0	1'494.7	0.9%	7.8%	11.4%
AJOVAL	1'071.2	1'090.4	1'070.8	1'025.8	1'040.9	1.8%	0.0%	-4.2%
APEJ	1'078.6	1'126.1	1'220.9	1'329.2	1'408.1	4.4%	13.2%	23.2%
APERO	1'035.5	1'109.3	1'114.5	1'086.1	1'080.2	7.1%	7.6%	4.9%
ARAJ	1'576.9	1'773.2	1'953.8	2'026.8	2'048.8	12.5%	23.9%	28.5%
ARAJEL	532.1	524.9	524.2	541.4	576.0	-1.4%	-1.5%	1.8%
ARPAJE	126.0	109.7	97.7	94.8	101.7	-13.0%	-22.5%	-24.7%
ARPEJE	620.3	680.6	664.1	622.2	600.4	9.7%	7.1%	0.3%
ASAICE	416.7	439.8	441.6	434.9	445.7	5.5%	6.0%	4.4%
ASSE&BOIRON	527.1	522.5	534.7	577.8	623.2	-0.9%	1.4%	9.6%
BARGE	54.0	77.8	81.5	74.2	71.8	44.1%	50.8%	37.4%
BLONAY-ST-LEGIER	416.9	494.9	550.6	552.1	548.6	18.7%	32.1%	32.4%
BUSSIVILLAJE	643.2	828.0	877.1	792.1	695.2	28.7%	36.4%	23.1%
DAME TARTINE	214.3	216.0	201.3	207.5	221.6	0.8%	-6.0%	-3.2%
EFAJE	2'421.4	2'583.3	2'592.6	2'626.1	2'793.5	6.7%	7.1%	8.5%
ENFANTS CHABLAIS	1'945.0	2'116.8	2'059.0	1'891.9	1'889.7	8.8%	5.9%	-2.7%
EPALINGES	483.0	505.3	544.3	589.9	648.9	4.6%	12.7%	22.1%
NYON	1'378.3	1'397.5	1'468.1	1'540.0	1'548.8	1.4%	6.5%	11.7%
PPBL	1'670.6	1'983.5	2'172.1	2'209.8	2'155.3	18.7%	30.0%	32.3%
RADEGE	458.2	478.0	514.9	537.5	563.3	4.3%	12.4%	17.3%
REAJY	1'515.4	1'423.6	1'443.2	1'575.5	1'714.1	-6.1%	-4.8%	4.0%
REME	956.2	988.3	918.3	879.4	854.7	3.4%	-4.0%	-8.0%
RENENS-CRISSIER	1'437.5	1'484.6	1'540.6	1'630.7	1'669.4	3.3%	7.2%	13.4%
RESEAU-L	6'654.9	6'920.1	7'134.1	7'556.9	7'774.1	4.0%	7.2%	13.6%
REVE	1'808.9	1'842.7	1'868.0	1'916.8	1'974.6	1.9%	3.3%	6.0%
RYMAJE	251.9	310.0	315.6	303.6	322.9	23.1%	25.3%	20.5%
STE-CROIX	121.6	105.1	92.9	94.2	104.4	-13.5%	-23.6%	-22.5%
TOBLERONES	2'097.0	2'193.5	2'169.6	2'189.2	2'321.6	4.6%	3.5%	4.4%
Total	39'316	41'668	43'106	44'085	45'038	6.1%	9.9%	12.4%

Tableau 6 : Evolution pressentie des places d'accueil institutionnelles au sein des réseaux du canton

Un second constat qu'il est possible de faire à la lecture de ces évolutions est que la démographie et notamment la taille disparates des cohortes implique par endroit des effets de vague qui se répercutent en partie sur les places nécessaires.

CONCLUSIONS

Les besoins en places d'accueil de jour dans le Canton de Vaud se positionnent en première place au niveau national du fait d'un taux d'activité des familles vaudoises bien plus élevé. Si ce rang était déjà observé lors de la précédente étude, il apparaît que la demande s'est encore renforcée du fait de la hausse de l'activité. Dans l'intervalle, le taux de couverture théorique est passé de 37.1% à 40.0%. De même, les effectifs d'enfants ont évolué à la hausse ajoutant un second élément de pression sur le système de l'accueil de jour. Cette vision cantonale a tendance toutefois à cacher des écarts régionaux importants qui mettent en évidence des réalités familiales contrastées et par ailleurs toujours plus marquées.

Du point de vue de l'offre, une évolution importante des ressources mises à disposition est observée à travers toutes les régions du canton. Par cet apport de places, le taux de satisfaction de la demande s'est dans les faits amélioré, passant de 50.9% à 68.5% et ce malgré le double renforcement des besoins évoqué.

Il apparaît que malgré les efforts consentis pour répondre au besoin identifié, le développement de l'offre est toujours face à un creux important à combler : partant d'un écart déjà conséquent entre l'offre et les besoins constaté lors de la précédente étude, celui-ci est rendu encore plus important par la pression démographique qui se maintient et surtout par l'évolution des modèles familiaux et de l'activité.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Sources de données

- Recensement fédéral de la population, OFS, 2021
- Relevé structurel de la population, OFS, 2020
- Statistique vaudoise de l'accueil préscolaire et parascolaire 2010 à 2021, Statistique Vaud, 2022

2. Références bibliographiques

- **OFS, 2015**, Le bénévolat en Suisse 2013/2014
- **FAJE, 2018**, Evaluation des besoins en matière de places d'accueil des enfants dans le Canton de Vaud à 5 et 10 ans